



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intégration

Question écrite n° 117442

Texte de la question

M. Michel Diefenbacher appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les propositions du récent rapport parlementaire consacré aux politiques d'intégration des migrants dans l'Union européenne et sur le continent nord-américain. S'inspirant des mesures adoptées par nos voisins européens et nord-américains, ce rapport formule dix propositions pour mieux réussir l'intégration en France. Parmi celles-ci figure l'instauration dans le pays d'origine d'un test d'intégration des candidats au regroupement familial : en effet, pour être réussie, l'intégration doit être préparée en amont et commencer avant l'arrivée sur le territoire français. Le rapport propose également de créer, comme cela existe déjà au Canada, un système de « jumelage » mettant en relation chaque nouvel immigrant avec un Français bénévole. Ce dispositif permettrait à l'immigrant d'être parrainé par une personne qui l'aiderait à s'adapter à son nouveau mode de vie (démarches administratives, contacts avec le monde professionnel...). En conséquence il lui demande quelles suites il entend donner à ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117442

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1197